

Monaco, le 22 janvier 2021

## **APPEL DE COTISATION ANNUELLE 2021**

**La cotisation annuelle pour 2021 est de 150 €.**

Lorsque dans un même établissement, plusieurs personnes exercent des fonctions de Compliance leur permettant d'adhérer à l'Association, les cotisations sont dégressives comme suit :

- 150 € pour 1<sup>er</sup> adhérent
- 100 € pour le 2<sup>ème</sup> adhérent
- 75 € à partir du troisième adhérent du même établissement.

Les cotisations sont payables par virement

**Compte : AMCO**  
**IBAN : MC58 1756 9000 0106 4524 0000 189**  
**BIC : CMBMMCMXXXX**  
**Réf. : indiquer le nom des membres concernés**

Merci d'adresser en parallèle un email de confirmation au Secrétaire Général et au Trésorier pour mise à jour des cotisants ([muriel@lalli.fr](mailto:muriel@lalli.fr) et [silvia.origlia@barclays.com](mailto:silvia.origlia@barclays.com)). Les nouveaux membres doivent nous renvoyer leur bulletin d'adhésion (ci-joint) par email.

Tout changement de vos coordonnées doit être réalisé directement sur le site de l'association ; nous nous tenons néanmoins à votre disposition à ces adresses emails si besoin.